

Criminalité et droit pénal – Lettre d’information du 17 mars 2006 - No 02 – publiée occasionnellement**PORTAIL STATISTIQUE**Office fédéral de la statistique : <http://www.statistique.admin.ch>Domaine criminalité, droit pénal : <http://www.criminalité-stat.admin.ch>**NOUVEAU DANS LE PORTAIL STATISTIQUE**

La privation de liberté : Le 7 septembre 2005, le recensement relatif aux formes de détention et aux détenus a été réalisé dans 122 établissements et institutions destinés à la privation de liberté relevant des départements cantonaux de justice et police. L’effectif des détenus avoisinait 5000 individus en 2001 et 2002. Il a depuis enregistré une hausse importante et se situait aux alentours de 6000 personnes lors des enquêtes 2004 et 2005. La plus forte hausse des effectifs a été enregistrée en 2004 (+15%).

La détention préventive : Le jour de référence, un tiers de l’ensemble des détenus se trouvait en détention préventive. Constitué de 1877 personnes, l’effectif des prévenus était composé de 19% de Suisses et de 81% d’étrangers. La population de prévenus étrangers comprenait 22% de requérants d’asile, 30% d’étrangers résidant en Suisse ayant une autorisation de séjour et 48% de personnes résidant à l’étranger ou n’ayant pas de domicile connu (frontaliers, touristes, illégaux).

L’exécution des sanctions : Les formes alternatives d’exécution des peines (semi-détention, travail d’intérêt général, exécution des peines sous surveillance électronique) se substituent de plus en plus aux formes classiques d’enfermement. En 1984, 70% des personnes exécutaient leur peine en détention fermée. Elles n’étaient plus que 43% en 2004.

L’exécution des peines : Malgré la diminution du volume des incarcérations, l’effectif moyen des détenus dans les établissements et institutions de privation de liberté reste pour ainsi dire constant (3500). La durée de séjour médiane tend à augmenter, la diminution des incarcérations concernant principalement des peines de courte durée : la médiane est passée de 4 à 6 semaines entre 1984 et 2004. Les détenus en exécution de peine sont principalement des hommes (95%), de nationalité étrangère (64%), condamnés à une peine privative de liberté sans sursis (63%).

Le travail d’intérêt général : En 2004, 4077 travaux d’intérêt général ont été entrepris. Il s’agissait dans 88% des cas d’hommes et dans 62% de Suisses. Les travaux ont été menés à terme dans 91% des cas.

Le Catalogue des établissements pénitentiaires : Le catalogue des établissements pénitentiaires est un inventaire national des établissements et institutions destinés à la privation de liberté qui dépendent des départements cantonaux de justice et police. Disponible depuis 6 ans sur Internet, il est actuellement en cours de révision. Le catalogue révisé des établissements pénitentiaires ne fournira que des chiffres-clés, des informations complémentaires étant disponibles sur les sites Internet des institutions et des directions cantonales des prisons.

Rappel

Sanctions : domination des amendes et des sursis. Vous trouverez dans cette publication téléchargeable une présentation de l’évolution de 1984 à 2003 du nombre de condamnations des adultes selon la sanction principale. Cf. également le [Communiqué de presse](#). Sur demande, les données 1984 à 2004 peuvent être fournies : demandes à adresser à crime@bfs.admin.ch

Sanctions chez les mineurs : Vous trouverez dans les tableaux du portail statistique un grand nombre de données relatives à l’évolution des jugements pénaux des mineurs selon la sanction. Pour une présentation détaillée de la détention appliquée aux mineurs, cf. : Bulletin Info No.1, 2005, pp. 15-18 Office fédéral de la justice (OFJ), sous : www.ofj.admin.ch, sous Thèmes, Exécution des peines et mesures, Bulletin Info.

La peine privative de liberté et son usage en Suisse, depuis 1800, projet d’exposition. Les documents peuvent être commandés sous forme de publication et de CD-ROM. Ce dernier comprend l’ensemble des statistiques de la privation de liberté. Commandes à adresser à crime@bfs.admin.ch

Etat et perspectives des statistiques de la criminalité de D. Fink dans la partie Forum de la Revue Suisse de Criminologie, 2/2005. Cf. www.staempfliverlag.ch. Une version française est disponible ; les demandes sont à adresser à crime@bfs.admin.ch.

Vos commentairesVotre avis nous intéresse : [e-mail](#)**INSCRIPTION / RESILIATION**Pour vous inscrire à la newsletter : [INSCRIPTION](#)
Si vous désirez renoncer à ce service: [RESILIATION](#)**Editorial**

Les cantons sont souverains dans l’organisation de la privation de liberté ; la Confédération exerce la haute surveillance sur l’exécution des peines et détermine, à travers l’attribution de subventions à la construction, des standards minimaux par rapport à l’infrastructure et l’exploitation.

Cette structure fédéraliste complique fortement l’établissement de statistiques détaillées sur l’évolution de l’offre de places et leur taux d’occupation, sur le personnel et les ressources financières, ainsi que sur les caractéristiques sociales des détenus. Pourtant, la production de chiffres-clés au niveau national s’avère indispensable pour un Etat de droit. Il ne s’agit non seulement d’informer les autorités cantonales et fédérales mais aussi le public sur l’application du droit pénal. Ces informations sont également nécessaires pour la planification pénitentiaire et l’allocation des ressources.

L’OFS mène ses enquêtes dans ce contexte de souveraineté cantonale et de besoin en données comparables au niveau national. Elles permettent l’établissement de nombreux chiffres-clés. Cependant le mode de relevés et le degré de précision des relevés limitent parfois l’exploitation des données - limites qui sont toujours prises en compte dans les commentaires. Bien qu’elles ne constituent pas à elles seules une base pour la gestion administrative du système de privation de liberté, les données de référence, compatibles internationalement, constituent toutefois une bonne base pour l’appréciation de l’application du droit pénal et pour la compréhension du système de la privation de liberté en Suisse.